

THIBERVILLE. La position d'élus du canton après la révocation de l'abbé Michel fait réagir la Libre pensée.

« Ce n'est pas leur rôle »

« **L**e maire dans sa mairie, le curé dans son église et les vaches seront bien gardées. » A la suite de ce que tous désormais nomme « l'affaire du curé de Thiberville », les membres de la Libre pensée montent à leur tour au créneau. Ce collectif de défenseurs des principes de la laïcité juge inappropriée la position de certains élus du canton dans cette affaire, dont ils dénoncent « l'attitude partisane ».

« Nous respectons autant les

croyants que les non croyants. Nous sommes pour la défense de la laïcité. Or la révocation de l'abbé Michel ne regarde que l'Eglise et ses fidèles. Il est normal que ces derniers s'organisent pour défendre ce qu'ils veulent, mais cela ne regarde pas les élus », explique Jean Jayer, le secrétaire de la fédération de l'Eure Libre pensée.

« C'est l'affaire de l'évêché »

L'association met en cause principalement Guy Paris, maire et

conseiller général de Thiberville « qui n'est pas dans son rôle en faisant des déclarations solennelles pour défendre la présence de l'abbé Michel ». Même dérive selon eux de la part des élus du canton qui regrettaient de ne pas avoir été informés par l'évêché de la dissolution du groupement interparoissial. « Mais c'est l'affaire de l'évêché ! Leur position devient même ostentatoire puisque certains apparemment assistaient à la messe du 3 janvier », estime Jean Jayer, brandissant l'article 2 de la loi 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui : « La république ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. »

Entre les mains des juristes de l'association

Hors la loi les élus qui soutiennent leur curé ? En tout cas, la Libre pensée n'exclut pas « de recourir au tribunal administratif, comme à chaque fois que nous constatons de tels manquements graves », appuie Michel Joly, le président de la fédération de l'Eure, qui confirme que l'affaire est désormais entre les mains des juristes de l'association.



Michel Joly (au centre), le président de la Libre pensée de l'Eure, entouré des membres du collectif qui défend les principes de la laïcité